




FEMINA INTERNATIONAL

Tél.: +237 99337697 – 22607764 – 99962346 – 99863976

Email: feminainternational@yahoo.fr

B.P.: 14328 Yaoundé / Cameroun



**CELEBRATION DE LA JOURNEE
INTERNATIONALE DE LA LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

Nov. 2011

Célébration de la Journée Internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes

Note conceptuelle en vue de l'organisation des activités visant à sensibiliser sur **l'impact économique des violences faites aux femmes : l'accent sera mis sur les femmes rurales et les femmes handicapées.**

I- Contexte et justification

Le 25 Novembre est la journée qui a été choisie par les Nations Unis pour la lutte contre les violences envers les femmes à travers le monde.

La violence à l'égard des femmes est une véritable pandémie : à l'échelle mondiale, selon les données fournis par les pays, sept femmes sur dix subissent des violences physiques et sexuelles au cours de leur existence, pas moins d'une femme sur deux fait l'objet d'actes de violence de la part de son compagnon¹, de son collègue, d'un parent proche ou éloigné et une femme/une fille sur cinq est victime ou menacée d'agression sexuelle. Plus de 80 % des victimes de la traite sont des femmes. Enfin, on dénombre 130 millions de femmes victimes de mutilations sexuelles². Cette violence n'épargne aucune société, elle prend de nombreuses formes et n'est pas l'apanage d'une culture, d'une région ou d'un pays en particulier, pas plus qu'elle ne se limite à tel ou tel groupe de femmes. Elle peut prendre de nombreuses formes et bien qu'elle survient un peu partout, notre pays le Cameroun est encore ancré dans certaines pratiques inhumaines et dégradantes : violence conjugale, abus sexuels des filles à l'école, harcèlement sexuel au travail, mariage précoce ou forcé, mutilations génitales, agressions sexuelles, viols comme tactique de guerre, le repassage des seins, les rites de veuvage, les problèmes de successions etc. Aujourd'hui, la violence familiale et le viol constituent des risques plus importants pour les femmes entre 15 et 44 ans que le cancer, les accidents de la route ou le paludisme.

Elle a un énorme coût économique³ et social et réduit sensiblement la contribution des femmes au développement, à la paix et à la sécurité ou aux droits de l'homme. De surcroît, elle hypothèque sérieusement la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

On note cependant des progrès. L'action de plusieurs OSC⁴, des gouvernements et des parlements (UIP) a contribué à rendre visible la violence contre les femmes au niveau national, international et à en faire une question prioritaire de l'agenda politique. Un nombre croissant de pays ont adopté des lois et institué des plans nationaux d'action pour remédier à ce problème.

¹ Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale a ainsi rappelé mercredi que "140 femmes sont décédées sous les coups de leur compagnon en 2009".

² (Note d'information, Campagne du Secrétaire général de l'ONU pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, 2008).

³ Voir documents sur le site de la banque mondiale : www.worldbank.org/Cameroun ; www.cameroonDM.org

⁴ ACAFEJ, Ni putes ni soumises...

Mais des lacunes subsistent et il reste beaucoup à faire pour accélérer les progrès et apporter un véritable changement à la vie des femmes partout dans le monde.

Nous savons que la réponse à la violence à l'égard des femmes doit être globale et néanmoins être adaptée à la situation de chaque pays. Elle doit englober la prévention, la protection et l'aide aux victimes, ainsi que la répression des agresseurs. Pour être efficaces, les actions doivent reposer sur une collaboration étroite entre les différents acteurs chargés de la prévention et de la lutte contre la violence faite aux femmes.

Pour permettre à la postérité d'avoir un monde lavé de toute douleur, un monde sans larmes, sans souffrances de femmes, un temps d'arrêt est nécessaire tous les 25 Novembre pour rappeler à toutes les composantes du village planétaire ce que c'est que l'esprit général de lutte pour une égalité des genres sans violences. Elle interpelle de ce fait, les hommes et les femmes en les invitant à marquer un temps d'arrêt, pour bien évaluer la situation, et réfléchir sur les voies et moyens d'une évolution. Ceci est facilité par un thème annuel qui oriente les débats.

FEMINA INTERNATIONAL entend à cet effet marquer d'une pierre blanche cette journée en vue de contribuer à la réalisation des OMD, la lutte contre la pauvreté des femmes et le non respect de leurs droits, entre autre.

II- Importance de la formation

En mettant en avant les femmes comme victimes de ces violences, c'est la dimension de genre qui est prise en considération. Les violences faites aux femmes se différencient en effet d'autres formes de violence en ce que le genre de la victime est le motif même de ces actes. En d'autres termes, c'est le fait même d'être une femme qui constitue à la fois la cause et la conséquence de ces violences découlant de rapports de force inégaux, de rapports bien souvent fondés sur les différences perçues entre hommes et femmes et menant à la subordination des femmes dans les sphères à la fois publiques et privées. C'est une forme de violence qui est souvent enracinée dans les normes sociales et culturelles qui régissent la société. C'est une violence pernicieuse, trop souvent aussi entretenue par une culture du déni et du silence.

La lutte ne peut être efficace que si les acteurs sont au courant du type de violence, de la manière dont ces violences sont effectuées et des moyens pour y venir à bout. Lutter contre les violences faites aux femmes, c'est donc lutter contre des violations des droits humains. C'est lutter contre des discriminations fondées sur le genre. Ces formations vont aider tous ceux qui luttent quotidiennement, avec ténacité et persévérance, pour un renforcement du droit des femmes camerounaises mais aussi pour le renforcement de la justice sociale et de l'état de droit, que ce soit au niveau des autorités camerounaises ou de la société civile. Les violences faites aux femmes sont un phénomène hélas trop largement répandu. Aucune partie du monde, aucune région, aucun pays ne peut prétendre être exempt de ce fléau : sévices sexuels, violences intrafamiliales, pressions psychologiques, mutilations génitales. Longue est la liste des violences auxquelles les femmes sont soumises ici ou là. Il est donc question d'agir, mais agir efficacement, de manière cohérente et civilisée.

III- Objectifs

Organiser des formations en vue d'une meilleure lisibilité de ce que c'est que le genre et des violences liées au genre féminin.

A - Objectif global

L'objectif de la formation :

- Définir les violences et les moyens de lutte

B- Objectifs spécifiques

L'organisation de la formation vise spécifiquement :

- la sensibilisation, le plaidoyer en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes;
- l'interpellation et l'édification des différents participants et représentants des composantes de la société aux attentes des femmes victimes de violences ;
- d'amener la communauté nationale à créer des cadres de dialogue social afin d'éviter que les violences et les débats ne soient folkloriques ;
- susciter l'adhésion de la communauté nationale et internationale à la signature de la pétition « **comment t'aimer sans t'abîmer ?** ».

IV – Activités

A – Activités principales

Organisation de formations de renforcement des capacités à l'intention des OSC, des parlementaires, des membres du pouvoir exécutif, hommes de droit (juristes, magistrats, avocats), médecins, psychologues, infirmiers, hommes en tenue.

B – Activités secondaires

1. Descente sur le terrain pour mieux sensibiliser les femmes dans les marchés, les écoles ;
2. La signature par les acteurs nationaux et internationaux de la pétition « **comment t'aimer sans t'abîmer ?** » ;
3. Organisation une journée « kaba », journée au cours de laquelle toutes les femmes qui militent en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes vont porter des « kaba » pour dire STOP ;
4. Création d'un centre d'assistance et d'écoute ou clinique juridique;
5. Création d'un journal « **voix de femmes** » ;
6. Traduction des principaux documents en langues locales pour faciliter l'accès de tous aux principaux textes de protection et de promotion des droits humains en particuliers ceux des femmes.

V-Résultats attendus

Au terme de la formation il est attendu des résultats immédiats et médiats.

A - Les résultats immédiats

1. La connaissance par les différents destinataires de ce que signifie véritablement le gender, ce que c'est que les droits des femmes et ce qu'on entend par violences faites aux femmes;

2. Le déclenchement chez les destinataires d'une volonté d'agir pour la lutte contre les violences faites aux femmes.

A- Les résultats médiats

1. La mise en œuvre par les leaders de la société civile d'actions visant à satisfaire les attentes des femmes victimes de violences ;
2. La contribution de tous les autres acteurs par diverses actions visant à mettre fin aux types de violences envers les femmes;
3. Une évolution concrète de la lutte contre les violences faites aux femmes au Cameroun.

VI - Cibles

1. Les hommes de lois, les juristes, les magistrats, les policiers ;
2. Les médecins, infirmiers, infirmières ;
3. Les institutions nationales et internationales ;
4. Les organisations de la société civile ;
5. Les citoyens camerounais.

VII- Organisation

1. Les formations vont débuter le vendredi **28 Octobre 2011** à 9h. Les formations étant gratuites le nombre de places sera limité. Il y'aura 03 sessions de deux mois chacune.
2. Le **25 Novembre 2011** :
 - Conférence ;
 - présentation officielle de la pétition et du nombre de signatures ;
 - lancement de la journée « KABA », journée durant laquelle les femmes doivent porter des « KABA » pour dire « stop aux violences faites à leur égard. Quelque soit la nationalité, le pays d'origine, la culture, la couleur de peau ; les violences sont les mêmes, alors d'une même voix il faut dire NON en portant des « KABA ».

VIII – Partenaires

- Fondation KANA
- Rights for Children
- M. Gaby WABO (RECAARD)
- Conseil National de la Jeunesse du Cameroun
- Solidas Training Center (centre agréé MINEFOP)
- Réseau National pour la Gouvernance et le Développement

LISTE DES THEMES

Module I : Education

- 1 – Lutte contre les discriminations faites à l'égard des personnes handicapées en milieu scolaire ;
- 2 - Problématique de l'éducation de la jeune fille dans les ZEP (zone d'éducation prioritaire);
- 3 - Education inclusive dans les communautés.

Module II : Economie

- 4 – Woman and business : Comment renforcer l'empowerment économique des femmes rurales et les aider à se familiariser avec les techniques de financement ;
- 5 - Le coût socio-économique des violences faites aux femmes ;
- 6 – Impact des violences faites aux femmes et aux filles sur le patrimoine.

Module III : Santé

- 7 – Excision, rites de veuvage, repassage des seins ou la lutte contre certaines pratiques ancestrales inhumaines et dégradantes ;
- 8 – Education, fertilité et sida : une relation compliquée ;
- 9 – Objectif zéro contamination ou comment les femmes peuvent aider à faire réduire le taux de contamination aux MST, IST, SIDA.

Module IV : Développement et droit

- 10 – Information sur le genre : la clé pour mettre en œuvre un développement durable ;
- 11 – Effets de la corruption sur le développement économique-des femmes ;
- 12 – Femmes handicapées et développement ;
- 13 – Législation en vigueur en matière de protection des victimes de violences.

Module V : Emploi

- 14– Lutte contre les violences faites aux femmes : la question des inégalités salariales ;
- 15 – Emplois décents et sécurité sociale pour tous : équité, dignité, sécurité, liberté ou l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées ;
- 16 – Droits des femmes domestiques (ou employés de maison) ;
- 17- Emploi, genre, participation citoyenne et innovation au Cameroun.

LISTE DES PANELISTES AYANT CONFIRMES LEUR PARTICIPATION

Madame ETOBE Marie-Noëlle Pauline Edith

Professeur des écoles normales, techno-pédagogue

Monsieur MAHOB François Narcisse

Professeur des écoles normales, techno-pédagogue

Monsieur BENG SANDING Pierre

Expert en développement/santé de reproduction/VIH-SIDA

Madame ETOBE ELIANE Téclaire

Economiste, techno-pédagogue

Monsieur SA'A LAPA Achille

Expert consultant, gestion des entreprises

Monsieur Gaby WABO Laurent

Juriste, expert des questions de bonne gouvernance et d'environnement, statut consultatif auprès des Nations Unies

Monsieur BOKALLY Georges

Documentaliste/ droit du travail-sécurité sociale/ enseignant

Monsieur MBIDA Matthieu Patrique

Juriste, expert en sécurité sociale

Monsieur FEDJO NOUBOUSSI

Coordinateur de la fondation KANA/membre de handicap international

Madame MALLA Bertha

Sociologue

Madame Dorothee Cécile BILOA

Jurist/Administrative and sale supervisor of Ecare (environmental care)



FEMINA INTERNATIONAL

PETITION DE FEMINA INTERNATIONAL

A L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTE NATIONALE ET INTERNATIONALE
EN FAVEUR DU RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES

« *Comment t'aimer sans t'abîmer ?* »

La non violence n'est pas l'apanage des saints⁵.

Dissimulées derrière des portes et des murs de silence, les violences à l'égard des femmes sont tacitement acceptées, parfois dénoncées mais jamais éradiquées. Il est regrettable de constater que c'est l'une des violations portant atteinte aux droits de la personne humaine la plus répandue dans le monde en dépit des engagements et de la ratification par de nombreux Etats des textes internationaux et l'adoption de nombreuses lois nationales. Des slogans sont lancés, des pétitions sont signées, de nombreuses mobilisations sont faites de part le monde, des fonds sont mis à contribution ; malgré cela ces violences ne diminuent pas, certaines mutent, d'autres évoluent. Elles commencent en général dans le milieu familial, milieu qui est sensé les protéger, leur servir de rempart quand tout est perdu ; elles continuent hors du cocon familial à l'école, dans la rue, dans les lieux de services.

Ces violences sont une véritable pandémie : à l'échelle mondiale, selon les données fournis par les pays, sept femmes sur dix subissent des violences physiques et sexuelles au cours de leur existence, pas moins d'une femme sur deux fait l'objet d'actes de violence de la part de son compagnon⁶, de son collègue, d'un parent proche ou éloigné et une femme/une fille sur cinq est victime ou menacée d'agression sexuelle. Plus de 80 % des victimes de la traite sont des femmes.⁷ Cette violence n'épargne aucune société, elle prend de nombreuses formes et n'est pas l'apanage d'une culture, d'une région ou d'un pays en particulier, pas plus qu'elle ne se limite à tel ou tel groupe de femmes et survient un peu partout : violence conjugale, abus sexuels des filles à l'école, harcèlement sexuel au travail, mariage précoce ou forcé, mutilations génitales, agressions sexuelles, viols comme tactique de guerre, etc. Aujourd'hui, la violence familiale et le viol constituent des risques plus importants pour les femmes entre 15 et 44 ans que le cancer, les accidents de la route ou le paludisme.

En Afrique et spécifiquement dans notre pays les mutilations sexuelles féminines⁸ semblent être en régression mais n'ont pas disparu par ce qu'il existe encore des pôles de résistance, les mariages forcés/précoces, les rites de veuvage, le repassage des seins sont des phénomènes

⁵ GANDHI, la voie de la non-violence, textes choisis par Krishna Kripalani, folio, janvier 2008.

⁶ Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale a ainsi rappelé mercredi que "140 femmes sont décédées sous les coups de leur compagnon en 2009".

Selon les derniers chiffres disponibles, en 2008, 156 femmes sont mortes, victimes de leur compagnon ou ex-compagnon, soit un décès tous les deux jours et demi.

⁷ (Note d'information, Campagne du Secrétaire général de l'ONU pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, 2008).

⁸ Enfin, on dénombre 130 millions de femmes victimes de mutilations sexuelles

encore très mal évalués ; et les victimes de la traite des êtres humains sont mal protégées car mal identifiées et les réseaux trop puissants, trop bien organisés semblent intouchables.

Les associations, les médias, les campagnes de communication du gouvernement, les victimes elles mêmes en parlent et la dénoncent. Pourtant, la violence à l'égard des femmes est toujours mal connue et largement sous-estimée. Bien qu'il s'agisse de violences commises dans la sphère privée, ce sont des violations des droits humains et elles concernent donc l'État. Il doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour les empêcher, pour punir les coupables, offrir aux victimes et à leurs proches l'aide et les compensations nécessaires.

Nous nous engageons donc à apporter un soutien nécessaire aux victimes et à leurs proches ;

Nous nous engageons à mettre en œuvre de nouvelles stratégies plus efficaces pour dénoncer et lutter de manière efficiente contre les violences faites aux femmes ;

Nous nous engageons à mobiliser la communauté nationale et internationale afin que les sanctions et les mesures déjà existantes soient renforcées, effectivement et efficacement appliquées ;

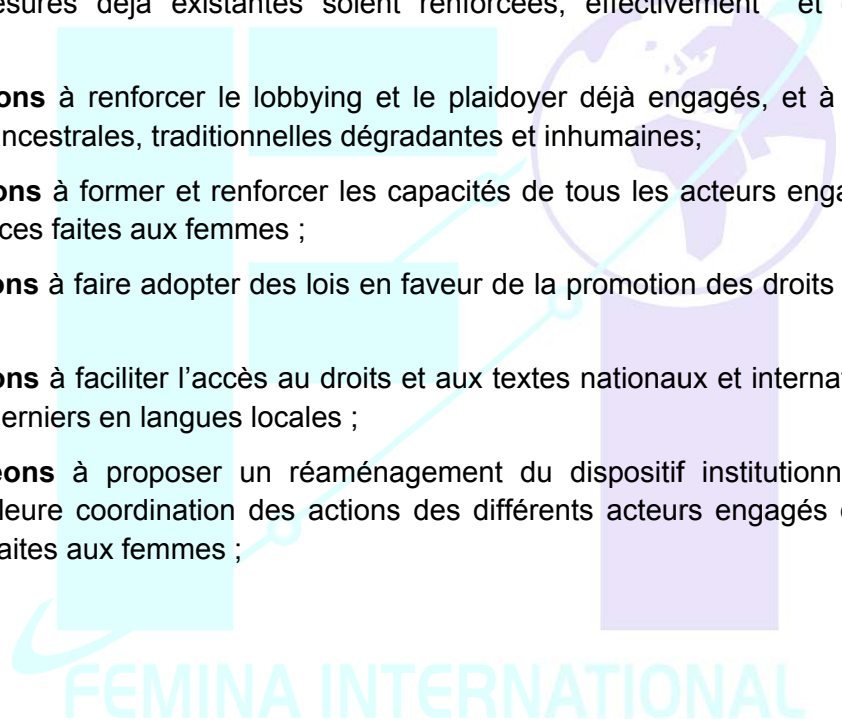
Nous nous engageons à renforcer le lobbying et le plaidoyer déjà engagés, et à lutter contre toutes les pratiques ancestrales, traditionnelles dégradantes et inhumaines;

Nous nous engageons à former et renforcer les capacités de tous les acteurs engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes ;

Nous nous engageons à faire adopter des lois en faveur de la promotion des droits de la femme et de la jeune fille ;

Nous nous engageons à faciliter l'accès au droits et aux textes nationaux et internationaux avec la traduction de ces derniers en langues locales ;

Nous nous engageons à proposer un réaménagement du dispositif institutionnel pour une synergie et une meilleure coordination des actions des différents acteurs engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes ;



Institution/ONG :

Signature :

